

Retour d'expérience de l'évaluation environnementale des schémas départementaux des carrières en Picardie

François FILIOR

Chargé d'étude environnement

CETE Nord Picardie, Réseau Scientifique et Technique du MEEDDM, France

François FILIOR : François FILIOR est titulaire d'un diplôme d'ingénieur des travaux publics de l'État, et présente un profil de généraliste dans les domaines de l'aménagement et de l'environnement. Son parcours professionnel en DDE (service déconcentré de l'état intervenant dans le champ de l'aménagement du territoire), à travers l'exercice de missions d'ingénierie publique et de missions régaliennes en environnement, l'a amené à observer et à participer aux processus décisionnels liés à la gestion du territoire. Il est actuellement chargé d'étude en environnement au CETE Nord-Picardie, où il met à profit son expérience de praticien de l'aménagement dans des travaux orientés vers les études de cas, la méthodologie et la recherche appliquée.

Christine POIRIE : Christine POIRIE est ingénieure divisionnaire des travaux publics de l'État et présente un profil généraliste dans les domaines de l'Aménagement et de l'Environnement.

Après un parcours professionnel en services déconcentrés de l'État en département où elle a pu exercer notamment des missions d'études et de conseil auprès des collectivités locales, elle est actuellement en poste en DREAL Picardie en tant que responsable du pôle eau, milieux aquatiques et risques naturels en charge de la déclinaison des politiques de l'État dans le domaine de l'eau et de leur prise en compte dans les projets d'aménagement.

Résumé

Les schémas départementaux des carrières (SDC) définissent les conditions générales d'implantation des carrières. Une circulaire du 11/01/95 précise les préoccupations environnementales intégrées à la démarche d'élaboration des SDC, qui sont néanmoins soumises à une évaluation environnementale (EE). La réflexion sur l'EE du SDC invite à interroger et compléter le contenu environnemental des SDC.

En l'absence de doctrine spécifique aux SDC, la DREAL Picardie et le CETE Nord-Picardie ont développé une méthodologie; après une première phase de définition « théorique », celle-ci est actuellement mise en oeuvre sur les trois départements picards, dont les SDC sont en révision.

Dans le cas des SDC, les apports de l'EE consistent à :

- élargir la notion d'environnement, pour y intégrer les dimensions « climat », « santé », « risques », etc.;
- éclairer les décisions, en comparant les scénarii d'approvisionnement sur l'ensemble des enjeux environnementaux;
- prendre en compte les effets cumulatifs; il s'agit en particulier de prendre en compte l'échelle intermédiaire entre celle de l'exploitation et celle du territoire administratif;
- proposer des mesures d'accompagnement : orientations engageant d'autres acteurs/documents (SCOT, SAGE, etc), actions nécessitant la constitution d'une maîtrise d'ouvrage, modalités pratiques du suivi environnemental.

Pour cela, la méthodologie s'appuie sur un référentiel qui regroupe les composantes environnementales, soit dans des indicateurs calculables (« gaz à effets de serre », « ressource minérale »), soit dans des zonages thématiques (« vivabilité », « patrimoine naturel », patrimoine culturel »). Ces zonages, dont la valeur cartographique se limite, compte tenu du

caractère non opposable du SDC, à agréger et situer les enjeux, permettent d'une part de qualifier la distribution territoriale des pressions induite par les scénarii d'approvisionnement (valeur évaluative/comparative), et visent d'autre part à encadrer les modalités de maîtrise et de suivi des impacts (valeur praxéologique).

La réalisation organise, au sein du volet environnemental des SDC, le processus participatif visant à déterminer les zonages et définir les mesures d'accompagnement. L'EE participe par ailleurs au groupe de travail chargé d'élaborer les scénarii d'approvisionnement, afin notamment de veiller à l'exploitabilité des données produites.

Cette méthodologie, approuvée dans ses principes par les acteurs, est en pratique amenée à composer avec des problématiques de légitimité de l'EE et de territorialisation des scénarii d'approvisionnement.